



**JETER MOINS,
TRIER PLUS,
FAIRE FACE !**



Broyez du vert ! ON VOUS PRÊTE LE BROEUR



POURQUOI BROIER SES DÉCHETS VERTS ?

- Éviter les trajets en déchèterie,
- Utiliser son broyat en paillage, limiter l'arrosage, le désherbage et enrichir le sol,
- Améliorer son compost en ajoutant le broyat.

**Facile
et gratuit**



RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS :



**grenoblealpesmetropole.fr
0 800 500 027**

Financé
par



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

**GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE**

**JETER MOINS,
TRIER PLUS,
FAIRE FACE !**

Broyez du vert !

PRET DE BROYEURS

Votre commune et Grenoble-Alpes Métropole mettent gratuitement à votre disposition **un broyeur** pour vous aider à **réduire vos déchets verts**.

POURQUOI BROYER SES DECHETS VEGETAUX ?

Vos déchets végétaux constituent une **vraie ressource**, évitez les trajets en **déchèterie** en les broyant et profitez de leurs **nombreux avantages** en les réutilisant dans votre jardin :

- **ajoutez du broyat à votre compost** pour l'aérer, réguler son humidité et améliorer sa qualité,
- **utilisez le broyat en paillage** au pied de vos végétaux ou sur les cheminements.

LE PAILLAGE C'EST QUOI ?

Le paillage consiste simplement à recouvrir le sol avec des végétaux, il permet notamment :

- **de limiter le désherbage,**
- **de limiter l'arrosage,**
- **d'améliorer, de nourrir et de protéger le sol.**



Le broyat de bois est idéal pour pailler vos plantes vivaces, haies et arbres.

Utilisez plutôt les tontes, fanes et feuilles pour pailler vos plantes annuelles et potagères.

COMMENT REUSSIR SON PAILLAGE AVEC DU BROYAT DE BOIS ?

- **Désherbez** les surfaces à pailler,
- **Disposez le paillage** autour de vos végétaux, sans les recouvrir (5 à 7 cm d'épaisseur pour le broyat de bois),
- **Renouvelez le paillage** dès que son épaisseur atteint 1 à 2 cm.

**Pour en savoir plus, consultez le Guide du jardinage zéro déchet
sur grenoblealpesmetropole.fr**